

# Guide Pratique : Cantine & Péricolaire

## Inscriptions et Réservations — Rentrée 2026/2027

Toutes les démarches s'effectuent sur le **Portail Famille de la Ville de Longwy**

(<https://longwy.leportailfamille.fr/>) en 2 étapes principales :

- **1ère étape** : Création ou renouvellement de compte (Adhésion)
- **2ème étape** : Réservations des prestations (cantine scolaire et/ou accueils périscolaires matin et soir)

### Étape 1 (Option A) : création de Compte (Nouvelles Familles)

*Si vous n'avez pas encore de compte sur le portail famille :*

- **S'inscrire** : rendez-vous sur le portail et renseignez les premières informations demandées pour créer votre compte.
- **Validation** : attendez la validation de votre demande par la structure.
- **Activation** : une fois validée, vous recevrez un e-mail contenant un lien d'activation unique. Cliquez dessus pour terminer votre inscription.
- **Finalisation** : connectez-vous et complétez les derniers éléments utiles à votre dossier (rubrique "Ma famille" pour ajouter un enfant ou modifier vos coordonnées). Ajoutez ensuite les documents demandés.

### Étape 1 (Option B) : renouveler le Dossier (Adhésion 2026/2027)

*Si vous étiez déjà inscrit l'an passé (vous avez dû recevoir un mail avec votre adresse mail comme identifiant et un mot de passe provisoire) :*

Une fois connecté(e) à votre compte, vous devez valider le dossier pour l'année en cours :

- **Lancer l'adhésion** : sur la page d'accueil, dans le bandeau rouge "Ouverture des adhésions période 2026/2027", cliquez sur le rectangle vert « **Adhérer** ».
- **Autorisations** : cochez "**Adhérer**" à côté du nom de l'enfant et validez les autorisations (allergies, droit à l'image, personnes autorisées).
- **Vérifier les données** : depuis "Mes Informations", contrôlez vos coordonnées, les données médicales, les vaccins et d'éventuels P.A.I.
- **Justificatifs** : dans l'onglet "Pièces jointes", téléchargez les documents obligatoires listés ci-dessous :

| Type de document                                          | Détails & Conditions                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|-----------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Revenus (Calcul du prix du repas et accueil périscolaire) | <ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Cas général</b> : attestation CAF France.</li> <li>● <b>Travailleurs frontaliers</b> : les 3 derniers bulletins de salaire et le décompte des allocations familiales luxembourgeoises (fournir les salaires des <b>deux parents</b> s'ils travaillent tous les deux).</li> </ul> |
| Santé                                                     | Pages des vaccins à jour du carnet de santé.                                                                                                                                                                                                                                                                                 |

**À noter** : Un dossier incomplet ne sera pas validé et le tarif maximum sera appliqué par défaut. La saisie est à réaliser avant le **jeudi 27 août 2026 à midi**.

## Étape 2 : inscrire l'enfant aux Prestations cantine et périscolaire matin et/ou soir (Réservations)

Dès que le dossier est validé par la mairie, vous pouvez réserver les services (cantine scolaire, périscolaire matin, périscolaire soir) :

- **Accès** : rendez-vous dans la rubrique orange « **Mes réservations** ».
- **Choisir le type** : sélectionnez *Réservations ponctuelles* ou *Réservations régulières* (pour conserver la même organisation toutes les semaines).
- **Cocher les prestations** : Cliquez sur les jours et horaires souhaités (Matin, Midi, Soir). Les cases affichent alors **DR** (Demande de Réservation).
- **Confirmation** : Après validation par le service, la case passe en statut **R** (Réservé) et vous recevez un e-mail de confirmation.

**Règle de réservation** : Saisissez vos demandes au plus tard le **jeudi midi** pour la semaine suivante.

## Besoin d'aide à la saisie ?

Une permanence est assurée par le Service Enseignement et Vie scolaire :

- **Horaires** : Les lundis de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h30
- **Téléphone** : 03.82.44.54.06
- **E-mail** : enseignement@mairie-longwy.fr